

Q La Lettre de la Qualité de Vie au Travail

L'information sur la Qualité de Vie au Travail
en Normandie

N°2
Juin 2019



Plan santé
au travail
2016-2020

NORMANDIE

Parlez-vous Qualité de Vie au Travail ?

Comme les mots renvoient pour chacun de nous à des représentations différentes et tout particulièrement dans le cadre de la Qualité de Vie au Travail, nous nous sommes attachés à définir de manière collective un certain nombre d'entre eux. Nous avons choisi de les partager avec vous, avec l'objectif de parler progressivement le même langage.



Bonheur au travail :

Quête d'un idéal. Le bonheur au travail repose sur le ressenti, le vécu d'un individu en situation de travail. Il s'agit donc d'une donnée personnelle, individuelle et subjective. La question du bonheur dépasse le cadre professionnel. La QVT n'a pas pour objectif l'accès au bonheur.

Qualité de vie au travail :

La qualité de vie au travail (QVT) s'entend d'une démarche qui désigne l'ensemble des actions visant à concilier santé au travail et performance globale de l'entreprise, en améliorant les conditions d'exercice du travail. La QVT repose sur des principes d'implication de tous, un dialogue

collectif et des phases d'expérimentation pour innover sur des points précis.

La QVT procède de l'accord ANI 2013 : celui-ci développe l'idée de « sentiment de bien-être au travail » perçue collectivement et individuellement. Cet accord précise que les conditions dans lesquelles les salariés exercent leur travail et leur capacité à s'exprimer et à agir sur le contenu de celui-ci déterminent la perception de la qualité de vie au travail qui en résulte.

Le code du travail régit l'obligation pour les entreprises (d'au moins 50 salariés) de négocier périodiquement sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail.

Actualités

16^{ème} Semaine pour la Qualité de Vie au Travail

Du 17 juin au 21 juin a lieu la 16^{ème} semaine pour la Qualité de Vie au Travail, organisée par le réseau Anact-Aract.

Ce qui vous attend en Normandie :

- 2 petits-déjeuners « 10 questions sur... la performance et la QVT » (le 18 juin à Caen et le 20 juin à Rouen)
- Un témoignage d'entreprise à travers un Webinaire (diffusion le 18 juin à 14h, plus d'informations au verso)

Forum « Les conditions de travail au carré »

800 personnes sont venues échanger autour de différentes thématiques lors du forum partenarial sur les conditions de travail organisé le 2 avril dernier au Havre. Ce forum a été l'occasion pour notre groupe régional d'aborder la Qualité de Vie au Travail sous différentes formes :



- Un débat mouvant autour de la question « Parler du travail améliore la qualité du travail » a permis, à travers de nombreuses argumentations, de mettre en avant l'importance des espaces de discussion dans les entreprises, favorisant une approche Qualité de Vie au Travail concertée et pérenne.
- Lors de notre animation flash « Parlez-vous QVT ? », les notions de qualité du travail, bonheur au travail, espace de discussion... ont été abordées afin de distinguer ce qui fait partie ou pas de la Qualité de Vie au Travail et de construire un langage commun.
- Et bien sûr, une présence permanente sur notre stand Qualité de Vie au Travail, a permis de nombreux échanges individualisés autour de la notion de la Qualité de Vie au Travail et de sa mise en œuvre en entreprise.

Au final, 130 participants, professionnels de santé, préventeurs, étudiants, mais aussi responsables d'entreprises (employeurs, responsables ressources humaines...) ont montré un intérêt marqué pour cette thématique lors de leur passage sur notre stand... preuve que la QVT est un sujet d'actualité qui questionne les professionnels et que ces derniers souhaitent s'approprier et mettre en œuvre au sein de leurs structures.



Outils

Le groupe Qualité de Vie au travail s'est donné comme ambition de produire différents outils de sensibilisation. Voici deux d'entre eux destinés à tous publics souhaitant découvrir le sujet :

Un **support de présentation sous forme de diaporama** est à la disposition des membres du groupe pour leur permettre d'expliquer en termes simples ce qu'est une démarche QVT et ses étapes. Cet outil intègre des films de 2 à 3 minutes qui donnent des repères et des explications autour de deux messages clefs :

- La QVT de quoi s'agit-il ?
- La QVT comment faire ?

N'hésitez pas à télécharger ce support à partir du lien :
<https://cutt.ly/lioEXd>

Un **jeu de carte destiné à tous publics pour une première sensibilisation au sujet**. Sous forme de quizz, il reprend des éléments du glossaire en proposant de choisir, pour un mot donné, une définition parmi plusieurs possibilités. Ce jeu de carte peut être utilisé dans deux configurations :

- La personne lit seule les propositions, en choisit une et retourne la carte pour découvrir la réponse proposée.
- Le jeu fait l'objet d'une animation, l'animateur fait alors s'exprimer le choix des personnes présentes pour un mot donné et un échange peut alors s'engager sur leur compréhension du sujet, avant que l'animateur ne propose la réponse.

D'autres outils sont en construction et devraient voir le jour d'ici la fin de l'année 2019, **autodiagnostic QVT** et **Podcast** :
« **À quelles conditions le management peut-il être vecteur de QVT ?** ».

Zoom sur une expérience d'entreprise

Cet établissement du secteur médico-social dédié à la prise en charge de personnes en situation de handicap compte 80 salariés. Ces dernières années ont été marquées par des périodes de fonctionnement complexe dont un turn over sur les postes de direction et une dégradation du climat social aboutissant à une mise en demeure de la Directe formulée début 2018.

Cette mise en demeure informait l'entreprise de l'obligation d'effectuer un diagnostic RPS (Risques Psycho-Sociaux) et d'intégrer ces risques dans le Document Unique.

En avril 2018, sous l'impulsion de la nouvelle direction du site, une réflexion a été menée pour répondre au mieux à cette injonction, tout en ciblant les besoins réels de l'entreprise. Accompagnée par son service de santé au travail et par l'Aract Normandie, la direction a décidé de transformer cette crise en opportunité et d'élargir le spectre de la démarche : d'un diagnostic RPS, l'enjeu devenait une démarche globale et participative de Qualité de Vie au Travail, pilotée par un comité spécifique.

Quatre étapes structurent cette démarche :

- Un séminaire de 3 jours réunissant des salariés volontaires (20 personnes) de toutes les unités et l'encadrement, animé par l'Aract Normandie, dont l'objectif était l'identification partagée (équipe et encadrement) des problématiques prioritaires.
- La création de 4 groupes de travail ouverts à tout le personnel, issus des thèmes co-construits lors du séminaire : communication, valeurs, qui fait quoi, planning/absentéisme.
- L'expérimentation proposée pour chaque action d'amélioration proposée par les groupes et validée par le comité : nouvelle fréquence de réunion, équipe pilote pour tester un nouveau planning...
- L'évaluation et la correction des actions et de leurs effets réels par le comité et les groupes de travail.

Les premiers effets ont porté sur la construction progressive d'un lien de confiance entre les équipes de terrain et la nouvelle direction. La démarche QVT a permis le retour d'un dialogue plus constructif, reposant sur un objectif commun rappelé dès le séminaire : l'ambition d'apporter des soins et un accompagnement de qualité à tous les adultes accueillis.

« *La co-construction de solutions et l'accent mis sur l'organisation du travail nécessitent de prendre du temps pour rentrer dans une démarche authentique et se donner une chance de grandir ensemble. Les grands progrès se jouent sur une somme de petits pas.* » résume la Directrice de l'établissement.

Ressources

- Le 18 juin à 14h, participez au webinar « Histoire de performance(s) : associer les salariés aux transformations et faire du management un levier de QVT » et découvrez le témoignage d'Unither sur le sujet. *Inscrivez-vous : <https://bit.ly/2l2Ff2P>*
- Comment mettre en place une démarche QVT efficace ? Quelles en sont les étapes ? Qui s'en charge et quelles sont les erreurs à éviter ? Le guide « Mettre en oeuvre une démarche QVT pour mieux travailler demain » répond à ces questions en détaillant les différentes étapes de la démarche qualité de vie au travail, les points de vigilance et les erreurs à éviter pour en garantir la réussite. *Guide disponible sur www.normandie.aract.fr*

Comité de rédaction :

Catherine LABBE (Aract Normandie), Yann CÔME (AMSN), Amélie LAUNAY (SISTM), Yannick LECOMTE (CPME)

Membre du groupe PRST3 sur la qualité de vie au travail :

AMSN, Aract Normandie, CFDT, CFECGC, CMAIC, CPME Normandie, Direccte Normandie, FRSEA, ISTF, SANTRAVIR, SISTM.